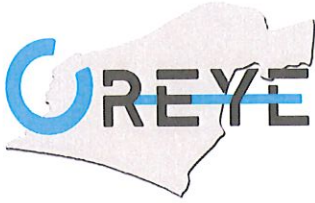


CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL



Mesdames, Messieurs les élus,

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous vous invitons à la séance d'installation du conseil communal qui aura lieu le lundi 02 décembre 2024 à la maison communale à 20 heures.

Le 21 novembre 2024.

La Directrice générale
B. MAHY



Le Bourgmestre
JM DAERDEN

EXTRAIT DE LA NOUVELLE LOI COMMUNALE.

Art.90 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

1. Communication relative à la validation des élections
2. Examen des conditions d'éligibilité et des incompatibilités.
3. Installation - prestation de serment des conseillers élus.
4. Conseillers communaux – Formation des groupes politiques.
5. Pacte de majorité – adoption.
6. Bourgmestre – installation et prestation de serment.
7. Echevins – installation et prestation de serment.
8. Conseillers communaux – formation du tableau de préséance.
9. Désignation des conseillers de l'action sociale
10. Désignation des conseillers de police

ELECTION DES MEMBRES
DU CONSEIL DE POLICE

LISTE
DES CANDIDATS

Ce jour, le dix-huit novembre 2024,
M. DAERDEN Jean-Marc, bourgmestre, après avoir examiné si les actes de présentation de candidats répondaient aux dispositions des articles 4 et 5 de l'arrêté royal du 20 décembre 2000 tel que modifié, relatif à l'élection des membres du conseil de police dans chaque conseil communal, a arrêté comme ci-après la liste des candidats.

Conformément à l'article 7 de l'arrêté royal susdit, les candidats effectifs y sont classés par ordre alphabétique et le cas échéant, les candidats suppléants y sont classés sous le membre effectif qu'ils sont appelés à remplacer et dans l'ordre précis où il sera procédé à cette suppléance.

NOM et PRENOM A. Candidat effectif B. Candidats suppléants	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION
A. DASSY Dylan B.1. SCHOENMAKERS Grégory B.2. VANHAEREN Thierry	18/12/1999 15/06/1982 14/07/1971	Délégué commercial Mécanicien Assistant marketing
A. HAPPART Chloé B.1. LECOCQ Laurence	18/06/1996 30/10/1984	Responsable service incapacités de travail (Solidaris) Auditrice interne
A. RADOUX Jean-Pierre B.1. DE LEEUW Magali B.2. BAIRIN Ophélie	06/02/1963 13/06/1988 14/04/1998	Electricien Ouvrière/comédienne Ingénieure en construction

A Oreye, le ...18 novembre..... 2024



Le bourgmestre,
Jean-Marc DAERDEN